

## FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avec règlement complétée avant le 10/03 à [marie@voile-bretagne.bzh](mailto:marie@voile-bretagne.bzh)

### LA FORMATION

---

**Sujet** : Formation Accompagnateur Handivoile à destination des bénévoles et des élus

**Intervenant(s)** : Le Moal Jannick, Thébault Antoine, Le Roux Marie

**Date** : 20 & 21 mars 2021

**Lieu** : Concarneau

**Modalités** : Formation en présentiel

**Coût de la formation** : Formation prise en charge par la Ligue (déjeuners inclus)

Formule hébergement chambre seule (petit déjeuner et dîner hors boissons compris) : 80€

### LE STAGIAIRE

---

**NOM** :

**Prénom** :

**Numéro de sécurité sociale** :

**E-mail personnel** (tous les échanges se feront par mail) :

**Téléphone** :

**Numéro de licence** :

**Licence active sur l'année** :

### LE FINANCEUR – FACTURATION

---

**Nom du club ou de l'employeur ou du stagiaire** :

**Numéro d'affiliation FFVoile** :

**E-mail** :

**Téléphone** :

**Numéro de SIRET** :

**Adresse Postale** :

**Code Postal** :

**Ville** :

### LA FACTURATION

---

**Adresse de facturation si différente** :

**Règlement pris en charge par** : Le stagiaire

Le club

Par virement bancaire

Par Bons Formation  Montant .....€

**N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation Ligue Bretagne de Voile** : 53 29 08797 29

**Nom du demandeur mandaté**

**Fonction**

Date, signature de l'employeur, valant acceptation des Conditions Générales de Vente et modalités d'inscription

Date, signature du stagiaire, valant acceptation des Conditions Générales de Vente et modalités d'inscription

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Pour participer à une formation proposée par la Ligue Bretagne de Voile, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par le stagiaire et l'employeur. Toute inscription n'est valable qu'à la réception de la fiche d'inscription et du règlement complet. Après réception du bulletin d'inscription, la Ligue Bretagne de Voile vous adressera une convention de formation en double exemplaire, dont une est à nous retourner signée.

### **CONVOCACTION**

La convention de formation, transmise par mail, fait office de convocation à la formation. L'adresse mail que vous nous avez transmise doit être consultée régulièrement. Aucun retour ne sera accepté en cas de non consultation de l'adresse mail.

### **ATTESTATION**

A l'issue de la formation, une copie de l'attestation de présence et la feuille d'émargement signées pendant le stage seront adressées par mail à l'employeur et/ou au stagiaire.

### **CONDITIONS D'ANNULATION**

#### ***Pour l'organisme de formation***

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant et afin d'assurer les meilleures conditions de travail pour les stagiaires, la Ligue Bretagne de Voile se réserve le droit de reporter ou d'annuler les formations, au plus tard 15 jours avant.

#### ***Pour les participants***

Toute formation commencée est due, il en va de même en cas de désistement ou absence le jour de l'ouverture de la formation.

En cas de désistement (hors cas de force majeure) intervenant dans les quinze jours précédant l'action de formation, un forfait incompressible correspondant à 50% du total des frais sera retenu.

En cas d'abandon en cours de formation, les frais d'inscription restent acquis à la Ligue Bretagne de Voile, les frais de formation seront recalculés au prorata des cours pris depuis l'entrée en formation jusqu'à la date d'abandon.

### **DELAÏ DE RETRACTATION**

Le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours calendaires à compter de la signature de la fiche d'inscription par lettre recommandée avec accusé de réception pour se rétracter (article L6353-5 du Code du travail). Dans ce cas, aucune somme ne sera due. Le remboursement des sommes déjà versées se fera dans les 30 jours suivant le date d'envoi de la demande de rétractation.

### **ASSIDUITE**

Que le stagiaire suive les cours sur place ou en téléformation, l'assiduité est obligatoire. Une feuille de présence est établie pour chaque jour. La non-assiduité peut entraîner la non-validité de l'examen final.

### **TARIFS**

Formule en pension complète : 80€

Formule en demi-pension : Prise en charge par la Ligue Bretagne de Voile

### **CONDITIONS ET MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement de la formation vous sera demandé au moment de l'inscription.

La facture acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement par virement bancaire est privilégié.

### **HORAIRES DE FORMATION**

Le stagiaire s'engage à respecter les dates et horaires de la formation sur toute sa durée.

### **DROIT A L'IMAGE**

Le stagiaire accepte d'être filmé et/ou photographié durant l'ensemble de la formation et autorise gracieusement La Ligue Bretagne de Voile à utiliser ces captations à des fins pédagogiques durant 2 ans à compter de son inscription. Le stagiaire dispose d'un droit de modification suivant la RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*).

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les outils pédagogiques mis à votre disposition sont protégés par la loi française. La mise à disposition de tels outils n'opère aucun transfert de droits de propriété intellectuelle à votre bénéfice. De plus, sous réserve des exceptions légales, vous est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi de la formation.

### **CONFIDENTIALITE**

La Ligue Bretagne de Voile garantit la confidentialité des informations personnelles communiquées par les stagiaires lors de leur inscription. Conformément à la loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, les stagiaires ont à tout moment la possibilité de consulter ces informations, de les faire modifier ou d'en obtenir la destruction.

### **ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

La participation à la formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par le stagiaire.